



Vicariat Cheminer et Célébrer
Vikariat für Katechese und Liturgie
Catéchuménat
Katechumenat

Autorisation parentale pour le baptême d'un enfant ou un adolescent mineur

NOM et prénom de l'enfant ou du jeune de moins de 18 ans

.....

Date de naissance :

Nom et prénom du parent 1 :

Nom et prénom du parent 2 :

Les parents exerçant l'autorité parentale, ou le tuteur légal, attestent avoir pris connaissance du désir de leur enfant et autorisent celui-ci à recevoir le baptême, la confirmation et la première communion dans l'Eglise catholique.

Fait à

Date

La signature des deux parents est requise

Signature du parent 1

Signature du parent 2